

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 26 mars 2026

N° 489

Nouvelle Autorité douanière de l'Union européenne (EUCA), la France se réjouit de la victoire de Lille

À l'issue de la procédure de sélection menée conjointement par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne afin de désigner le siège de la future Autorité douanière de l'Union européenne (EUCA), la France se réjouit que le choix des deux institutions se soit porté sur la candidature de Lille.

Cinquante ans après l'instauration de notre Union douanière, dans un contexte caractérisé par la fragmentation des chaînes de valeur, l'intensification des tensions géopolitiques, l'essor du commerce électronique et la nécessité de renforcer la lutte contre les trafics illicites, **le choix de Lille pour accueillir l'EUCA constitue un signal politique fort**. Il traduit la volonté d'une Europe tournée vers l'avenir, attachée à l'équilibre territorial, valorisant ses régions frontalières et industrielles ainsi que ses grands carrefours humains et logistiques.

Mais **au-delà d'un choix de localisation, cette Autorité douanière de l'UE incarne un choix d'unité**, reposant sur une conviction claire : une Union douanière plus intégrée, plus numérique et plus performante constitue un levier essentiel pour notre souveraineté économique, la protection de nos consommateurs et la compétitivité de nos entreprises.

Le Gouvernement remercie l'ensemble des services de l'État, de la région Hauts-de-France, de la Métropole européenne de Lille, du département du Nord, de la ville de Lille et des représentants des entreprises qui ont travaillé main dans la main pendant plus d'une année sur ce projet, afin de permettre à la candidature de Lille de remplir l'ensemble des critères techniques attendus, et d'aller même au-delà. **Cette excellente coopération est un gage de réussite et de fiabilité pour l'installation de l'Autorité**

douanière, qui devrait, sous réserve du vote sur la réforme de l'Union douanière prévu pour demain, être officiellement créée dans les prochains mois.

La France remercie également l'ensemble des États membres et des députés ayant soutenu la candidature de Lille au cours de la sélection de ce jour ainsi que les différents partenaires engagés : Advens, AFM, AUTF, Business France, CCEF, CCI, CPME, Decathlon, EuraTechnologies, France Chimie, France logistique, FrenchTech Lille, Groupe Holder, Institut Jacques Delors, MEDEF, ODASCE, OverSoc, OVH Cloud, Renault, TLF.

La France reste pleinement mobilisée et se tient désormais à la disposition de la Commission européenne pour avancer sur l'aménagement et la sécurisation de la solution bâtiminaire, l'écosystème numérique, l'accueil et l'accompagnement des premiers agents de l'Autorité et de leurs familles.

Lille et la France sont prêtes à ouvrir un nouveau chapitre européen de leur histoire.

Contacts presse :

Bureau de la communication Douane : 01 57 53 42 11 / 4318 / 4718 / 4714 -

presse@douane.finances.gouv.fr

Cabinet de David Amiel : 01 53 18 45 37 – presse.marp@cabinets.finances.gouv.fr

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 – presse.bercy@finances.gouv.fr